

# COLLÈGE BORÉAL

## ESE 1005-201 Développement de l'enfant I

Automne 2026

**Nombre d'heures:** 42

**Cours de formation générale:** 0

**Programme:** Section Program

### Description du cours

---

Ce cours permet à l'étudiant(e) de faire l'étude des différentes étapes de la croissance et du développement de l'enfant de la conception jusqu'à l'âge de 3 ans inclusivement. Une attention particulière est accordée aux développements physique, cognitif, langagier, social et affectif. Les modèles théoriques de Piaget, Erikson, Freud, Kohlberg et Bowlby sont étudiés, ce qui permet à l'étudiant(e) d'examiner la théorie de l'attachement et d'apprécier le développement de relations significatives avec les enfants.

### Résultats d'apprentissage du cours (RAC) et éléments de performance

---

La personne étudiante aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

**1. Évaluer les activités et les jeux afin d'assurer l'atteinte des objectifs d'apprentissage liés au développement physique, cognitif, langagier, social et affectif chez l'enfant selon les approches pédagogiques préconisées par le domaine et conformément au code de déontologie et aux lois en vigueur.**

#### SAVOIRS

1.1 préciser les obligations légales des éducatrices et des éducateurs quant au respect du développement global et de l'apprentissage de chaque enfant dans le cadre de leur exercice selon le code de déontologie et les lois en vigueur (Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance) (RARE 13)

1.2 expliquer les différentes approches suivantes : l'approche psychanalytique, l'approche behavioriste et néo-behavioriste, l'approche cognitive, l'approche humaniste et l'approche écologique (RAFP 2)

1.3 distinguer les stades de développement global et les divergences concernant le développement de l'enfant selon les divers théoriciens : Piaget, Freud, Erikson et Kohlberg (RAFP 2)

1.4 décrire l'importance du développement neurologique de l'enfant de 0 à 3 ans inclusivement dans son développement global

1.5 décrire la théorie de l'attachement selon Bowlby (RAFP 2)

1.6 expliquer l'impact de la théorie socioculturelle de Lev Vygotsky sur le développement global et l'apprentissage de l'enfant (RAFP 2)

1.7 associer les approches pédagogiques qui visent à soutenir le développement global et l'apprentissage de l'enfant (RAFP 2, 3) (RARE 7)

1.8 déterminer les ressources d'appui (AJEPTA, Comment apprend-on?, Penser, sentir et agir, etc.) et les principes pédagogiques du domaine pour soutenir le développement global et l'apprentissage de l'enfant (RAFP 2)

## **SAVOIR-FAIRE**

1.9 planifier des activités et des jeux qui ciblent divers aspects du développement global et de l'apprentissage de l'enfant ainsi que son groupe d'âge (RAFP 2) (RARE 1, 7, 8)

1.10 analyser des situations d'apprentissage concrètes afin de repérer les éléments théoriques liés au développement global et à l'apprentissage de l'enfant âgé de 0 et 3 ans inclusivement à l'aide des documents ministériels (RAFP 2, 3) (RARE 5, 7, 8)

1.11 discuter des variantes ou des adaptations à privilégier auprès des enfants pour répondre aux différences qui existent dans le développement global et l'apprentissage (RARE 5, 7)

### **SAVOIR-ÊTRE**

1.12 faire preuve d'ouverture d'esprit en adoptant un comportement courtois et respectueux envers les personnes, leurs croyances, leurs valeurs et leurs opinions (RAFP 3)

1.13 manifester de l'intérêt pour le travail en étant ponctuel et en organisant les ressources nécessaires pour accomplir la tâche (RAFP 4, 9) (RARE 13)

1.14 faire preuve de professionnalisme dans ses communications en utilisant la terminologie du domaine, en pratiquant l'écoute active et en adaptant le message pour le public cible (RAFP 2) (RARE 1, 13)

1.15 reconnaître l'importance de respecter les obligations légales du rôle d'éducatrice et d'éducateur à l'égard du développement global et de l'apprentissage de l'enfant (RAFP 7, 8) (RARE 13)

## **2. Élaborer des objectifs d'apprentissage observables et mesurables, pour des enfants âgés de 0 à 3 ans inclusivement, en tenant compte des principes et des approches pédagogiques reconnus ainsi que des théories relatives au développement global de l'enfant.**

### **SAVOIRS**

2.1 explorer les influences maternelles et paternelles sur le développement prénatal (âge, médicaments, drogues, stress, alcool, alimentation, dangers environnementaux, etc.) (RAFP 2)

2.2 expliquer les principes et les approches pédagogiques qui appuient l'élaboration des objectifs d'apprentissage en fonction du développement global et de l'apprentissage de l'enfant (RAFP 2)

2.3 expliquer les stades de développement physique, cognitif, langagier, social et affectif en fonction du développement global et de l'apprentissage de l'enfant entre 0 et 3 ans inclusivement (RAFP 2)

2.4 différencier le développement global et l'apprentissage en fonction du groupe d'âge des enfants

2.5 expliquer les composantes (SMART) et les étapes d'un objectif d'apprentissage

### **SAVOIR-FAIRE**

2.6 établir le lien entre le développement prénatal et son impact sur le développement global de l'enfant de 0 à 3 ans inclusivement

2.7 déterminer les habiletés à cibler selon le groupe d'âge, l'aspect du développement global et l'apprentissage de l'enfant à l'aide des ressources ministérielles (AJEPTA) (RARE 7, 8)

2.8 rechercher des activités propices au développement des habiletés ciblées selon le groupe d'âge et l'aspect du développement global ciblé (RARE 7, 8)

2.9 choisir une activité qui permet le développement des habiletés ciblées

2.10 cibler les principes et les approches pédagogiques à favoriser pour soutenir le développement global et l'apprentissage de l'enfant (RAFP 2, 3) (RARE 5, 7)

2.11 choisir le groupe d'âge auquel s'adresse une activité ou un jeu en fonction de critères préétablis (RARE 7, 8)

2.12 planifier des activités ou des jeux qui visent plusieurs aspects du développement global et de l'apprentissage de l'enfant (RAFP 2)(RARE 1, 7, 8)

### **SAVOIR-ÊTRE**

2.13 tenir compte des approches pédagogiques à privilégier pour appuyer le développement global et la base de l'apprentissage de l'enfant dans la planification d'activités ou de jeux (objectifs relatifs au bien-être, à la participation, à l'appartenance et à l'expression des enfants) (RAFP 2, 7) (RARE 5)

2.14 faire preuve d'intégrité professionnelle en assumant ses responsabilités à l'égard de son développement professionnel, de ses actes et de ses décisions dans l'exécution de ses tâches (RAFP 9) (RARE 13)

2.15 faire preuve d'esprit d'équipe en effectuant les tâches assignées et en contribuant à la qualité du travail et au respect des délais prescrits (RAFP 2, 3, 9)

## Évaluation

---

L'évaluation porte sur l'atteinte des résultats d'apprentissage énumérés dans ce plan de cours. Le Collège se réserve le droit de modifier, au besoin, les stratégies d'évaluation et la pondération et d'en aviser la personne étudiante.

Résultat d'apprentissage	Description	%
1	Questionnaire sommatif : Les lois et le code de déontologie	10
1	Activité sommative : Les approches théoriques	15
1	Activité sommative : La planification d'une activité physique en fonction du développement de l'enfant 0 à 3 ans	15
2	Activité sommative : Le développement prénatal	10
2	Activité sommative : La fabrication et évaluation d'un jeu didactique en fonction du développement de l'enfant de 0 à 3 ans	15
1,2	Activité sommative : Le développement de l'enfant de la conception à 3 ans	30
1,2	Activité sommative : L'évaluation du rendement professionnel	5

## Note de passage

---

**La note de passage de ce cours est : 60 (C-)%**

## Déroulement du cours

---

Le déroulement peut être modifié au besoin. La personne étudiante sera avisée.

<b>Date</b>	<b>Activités / Thèmes</b>	<b>Ressources / module</b>	<b>Résultat d'apprentissage visé</b>

## **Résultats d'apprentissage en formation professionnelle (RAFP)**

---

La personne étudiante du programme aura démontré, de façon fiable, sa capacité à :

2. co-crée et faciliter des programmes et des approches pédagogiques pour la petite enfance et la garde d'enfants fondés sur l'exploration, le jeu et l'enquête, et y réfléchir afin de favoriser l'apprentissage, le développement global et le bien-être des enfants selon les aptitudes, les intérêts, les idées et les expériences des enfants.

3. co-concevoir et maintenir des milieux d'apprentissage inclusifs pour valoriser et favoriser des occasions d'apprentissage équitables, accessibles et significatives pour tous les enfants, leurs familles et la communauté dans une variété de milieux de la petite enfance et de garde d'enfants.

4. collaborer avec les enfants, les familles, les collègues, les agences et les partenaires communautaires pour créer, maintenir, évaluer et promouvoir des milieux d'apprentissage sains et sécuritaires afin d'encourager l'autonomie, la prise de risques raisonnables, le développement sain des enfants et leur bien-être.

7. agir selon les lois et règlements pertinents, les politiques et procédures des agences, le Code de déontologie et normes d'exercice de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, et les principes en matière

de pratique fondés sur des données probantes, et réfléchir à leur impact sur son rôle au sein des milieux de la petite enfance et de garde d'enfants.

8. identifier, signaler et documenter les cas où on perçoit qu'un enfant est à risque de faire l'objet de mauvais traitements ou de négligence, ou qu'il a subi des mauvais traitements ou de la négligence, conformément aux lois et au Code de déontologie et normes d'exercice de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance ainsi qu'aux politiques et procédures.

9. créer et s'engager dans des partenariats avec les familles, la communauté, les collègues, les professionnels interdisciplinaires, les autorités et les organismes de services à l'enfance afin de plaider pour des programmes et services de qualité pour la petite enfance et à la garde d'enfants.

## **Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité (RARE)**

---

La personne étudiante aura démontré sa capacité à :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire

5. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes

7. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés

8. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses

## **Manuels obligatoires**

---

**Title:** *Bébé Joue et Apprend*

**ISBN:** 9782761937429

**Authors:** Penny Warner

**Publisher:** Les Editions de l'Homme

**Publication Date:** 2013-07-01

**Price:** 20,58 \$

**Title:** **Psychologie du développement de l'enfant**

**ISBN:** 9782765064947

**Authors:** Diane E. Papalia, Gabriela Martorell

**Publication Date:** 2023-01-01

**Edition:** 10

**Price:** 66,15 \$

## Matériaux didactiques

---

s/o

## Renseignements additionnels et avertissement

---

Les manuels et matériaux didactiques, qu'ils soient en français ou en anglais, sont soigneusement choisis pour rendre compte des dernières évolutions du domaine auquel ils se rapportent afin d'appuyer la réussite des personnes diplômées sur un marché du travail bilingue.

Les manuels et matériaux didactiques peuvent être obtenus à la Coopérative Boréal (COOP) au campus de Sudbury, aux endroits désignés de votre campus, ou en ligne : [coopboreal.ca](http://coopboreal.ca).

Conformément à la directive ministérielle sur les droits de scolarité, les programmes peuvent également exiger des droits accessoires. Ces droits accessoires peuvent comprendre :

- des coûts de déplacement et d'hébergement pour les placements ou les visites éducatives,
- de l'équipement,
- des vêtements et,
- des fournitures diverses que conserve la population étudiante à la fin de son cours.

Ces droits peuvent également inclure les coûts reliés à l'achat de logiciels, ou autre matériel, pour lequel le Collège joue le rôle d'intermédiaire auprès d'un vendeur de fournitures. Certains logiciels, tels qu'Antidote, sont mis à la disposition de la population étudiante gratuitement de la part du Collège Boréal.

L'estimation du coût total anticipé par programme pour les droits accessoires est publiée sur le site Web du Collège: droits accessoires des programmes.

Le personnel du programme informera la population étudiante des détails concernant l'achat d'équipements, vêtements et fournitures. Le guide du programme contient habituellement ces renseignements. Les guides de programmes sont publiés sur la page Web des programmes individuels. Dans le but d'aider la population étudiante, certains programmes peuvent fournir des trousseaux contenant des équipements, vêtements et fournitures. Dans ces situations, la population étudiante sera facturée directement par le Collège.

Les prix publiés dans les plans de cours du Collège Boréal pour les manuels et les matériaux didactiques sont les récents au moment de la mise à jour de ceux-ci.

## **Service d'accessibilité**

---

En conformité avec le Code des droits de la personne de l'Ontario et avec la Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario, le Collège Boréal s'engage à fournir des accommodements aux personnes étudiantes identifiées comme ayant des besoins particuliers.

## **Guide Boréal**

---

Le Guide Boréal regroupe les politiques, les directives et les procédures administratives relatives à l'enseignement en ce qui a trait à votre dossier scolaire; vos droits et vos responsabilités en tant que personne étudiante. Votre première responsabilité est donc de vous familiariser avec ce guide et de vous y référer au besoin.

Certains programmes pourraient avoir des exigences additionnelles que vous devrez connaître et respecter. Celles-ci vous seront expliquées au début du programme et partagées dans le guide de programme, le cas échéant.

## Barème d'évaluation

---

Note	Valeur numérique	Étendue		Note	Valeur numérique	Étendue
A+	4.0	90-100		C+	2.6	67-69
A	3.5	85-89		C	2.3	63-66
A-	3.3	80-84		C-	2.1	60-62
B+	3.1	77-79		D+	1.9	57-59
B	3.0	73-76		D	1.6	53-56
B-	2.8	70-72		D-	1.2	50-52
				EC	-	Échec

**La note de passage de ce cours est : 60 (C-) %**